



**HAL**  
open science

## De la création à la structuration d'un marché de la formation : le cas de l'animation

Cyrille Bock

► **To cite this version:**

Cyrille Bock. De la création à la structuration d'un marché de la formation : le cas de l'animation. Colloque doctoral international de l'éducation et de la formation, Oct 2020, Nantes, France. pp.405-416. hal-03522895

**HAL Id: hal-03522895**

**<https://hal.science/hal-03522895>**

Submitted on 25 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# COLLOQUE DOCTORAL INTERNATIONAL DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

**EDUF** *20/20*

- 5<sup>ème</sup> édition -

27 - 28 octobre 2020

Quels enjeux pour l'éducation  
et la formation de demain ?

Nantes



**cren** Centre de Recherche en Éducation de Nantes

**UBO** Université de Bretagne Occidentale

**U** UNIVERSITÉ DE NANTES

**UNIVERSITÉ RENNES 2**

**Nantes Métropole**

**CREAD** EA 3875

## De la création à la structuration d'un marché de la formation : le cas de l'animation

Bock Cyrille, CY – Cergy Paris Université, Laboratoire EMA  
cyrille.bock@cyu.fr // cyrille.bock@gmail.com

**Résumé :** L'animation socioculturelle est en construction depuis la fin de la seconde guerre mondiale (Tétard, 2000). Un processus de d'institutionnalisation est développé par l'État à la fin des années 1950, période durant laquelle, les acteurs de l'animation se professionnalisent. Les premiers diplômes sont mis en place et des acteurs de l'éducation populaire (Augustin et Ion, 2017) développent des formations en partenariat avec l'État. Les universités proposent également une offre de formation. C'est comme cela que le marché de la formation d'animateur voit le jour. Cette recherche a pour objectif d'analyser l'offre de formation dans l'animation socioculturelle. Pour cela, l'exemple du marché parisien est construit à partir de la notion de monde développée par Becker (1988). Les acteurs sont au centre de cette analyse, ainsi que leurs interactions, qui sont questionnées à travers l'approche de marché développée par François (2005). Enfin, le marché parisien permet une analyse plus générale des transformations dans le monde de l'animation.

**Mots-clés :** Marché, formation, animation, monde, socioculturel.

### 1. Le monde de l'animation

Les années 1950 marquent les débuts de l'animation socioculturelle (Tétard, 2000). La lente naissance de la profession d'animateur commence dans les années 1960 (Mignon, 1998), décennie durant laquelle le métier d'animateur a commencé à se professionnaliser (Lebon, 2018). Puis, a lieu une structuration du monde à travers les formations et des qualifications proposées par les associations – des mouvements d'éducation populaire essentiellement – et par les universités en particulier durant les années 1970 (Augustin et Ion, 2017, p. 103).

À partir des années 2000, une restructuration d'une partie de l'offre de formation est mise en place par le ministère de la Jeunesse et des Sports pour le secteur privé. Actuellement l'offre publique évolue avec le passage du DUT<sup>1</sup> au BUT<sup>2</sup> et création d'un Bac Pro Animation. Au moins un des points communs de ces nouveaux diplômes est l'intégration de la logique de compétence. Cette dynamique est impulsée par le processus de Bologne, qui sera qualifié ici de « bolognisation » (Štrajn, 2013, p. 139), et qui transforme l'approche des formations, structure l'offre en marché et facilite une ouverture à de nouveaux acteurs.

Cette communication s'appuie sur les résultats d'une recherche doctorale dont le but est de montrer que l'offre de formation telle qu'elle existe actuellement est un indicateur de la recomposition d'un marché. L'animation socioculturelle est appréhendée avec la notion de « monde » au sens développé par François (2005) lors de ses travaux sur la musique ancienne. Pour cela, il s'appuie sur les travaux de Becker (1988) sur l'étude des mondes de l'art. La notion de monde semble particulièrement adaptée pour traiter l'animation.

Becker (1988, p. 22) définit : « qu'un monde de l'art est constitué par ‘le réseau de tous ceux dont les activités, coordonnées grâce à une connaissance commune des moyens conventionnels de travail, concourent à la *production des œuvres* qui font précisément la notoriété du monde de l'art’ ». » (Becker, 1988, p. 22 cité par François, 2008, p. 10).

À partir de cette citation, il est possible de considérer : « Qu'un monde de l'animation est constitué par le réseau de tous ceux dont l'activité, coordonnées grâce à une connaissance commune des moyens conventionnels de travail, concourent à la *production d'animation* qui participent à la

---

<sup>1</sup>Diplôme Universitaire de Technologie

<sup>2</sup>Bachelor Universitaire de Technologie

**Politiques éducatives** Mise en place d'une formation : entre enjeux politiques et besoins reconnaissance du monde de l'animation ». Cette approche permet de questionner les rapports et les interactions entre les acteurs de ce monde.

La recherche met en évidence le passage d'un marché de type monopolistique, c'est-à-dire dominé par les mouvements d'éducation populaire vers un type concurrentiel multi-actoriel, les universités et les entreprises privées ayant investi ce segment. L'analyse de cette recomposition par l'étude du marché, permet de comprendre un certain nombre de transformation du monde de l'animation résultant de processus à l'instar de l'institutionnalisation.

Le monde de l'animation connaît une structuration en marché à au moins deux niveaux : la formation et l'emploi. En effet, il est possible de constater un développement du marché de l'emploi ainsi qu'une diversité de champs d'actions et d'espaces d'interventions – 148 000 personnes selon les chiffres de l'ONISEP (2019) contre 110 000 en 2010 selon Lebon (Lebon, 2010), soit une augmentation de 38 000 animateurs en 10 ans.

Or cette transformation du marché de l'emploi n'est pas sans effets sur les formations, et par extension sur ce monde. Deux parties sont développées : la première propose une analyse de l'offre de formation en prenant en compte les interactions entre les acteurs présents sur le marché parisien ; la seconde partie se concentre sur l'analyse de l'impact des transformations sur le monde de l'animation.

### **Méthodologie**

L'enquête sur le marché de la formation des animateurs professionnels repose sur un dispositif méthodologique pluriel : une cartographie visant à faire un panorama national des formations ; trois monographies de ville visant à analyser les jeux d'acteurs sur le marché local ; un questionnaire national adressé à tous les acteurs de la formation visant à analyser l'offre de formation.

Cette communication propose une analyse de la monographie du territoire parisien. Elle est construite à partir de 25 entretiens semi-directifs réalisés avec les acteurs de la formation : formateurs, responsables de formation et directeurs de structure. Ces acteurs sont issus d'organismes de différents types : public, privé non-marchand et privé marchand.

## **2. Analyse de l'offre de formation dans le marché parisien**

Cette partie a pour objectif de saisir comment se structure le marché parisien. Une analyse est développée pour comprendre dans quelle mesure le processus d'institutionnalisation et les formations

**Politiques éducatives** Mise en place d'une formation : entre enjeux politiques et besoins émergentes influencent les formations du monde de l'animation. Un questionnement est développé autour de l'influence des formations par des éléments externes comme la « bolognisation ».

### 2.1. Contexte général du marché parisien

Afin d'appréhender le marché parisien, dans le monde de l'animation, l'environnement et le contexte des formations professionnelles sont analysés. L'accompagnement de la DRJSCS<sup>3</sup>, auprès des différents acteurs, se transforme. En effet, il semble qu'un retrait progressif de l'implication dans les formations s'opère depuis la RGPP<sup>4</sup> de 2007. Une part plus importante de l'organisation et de l'évaluation est confiée aux organismes de formation.

Premièrement, la dimension d'accompagnement proposée par les CEPJ<sup>5</sup> s'estompe progressivement pour laisser place à une dimension de contrôle. Ils sont mis en place une fois que les organismes de formation apportent les évaluations des participants. Les interventions des CEPJ diminuent et deviennent irrégulières durant les formations et les évaluations de stagiaires. Alors que le nombre de formations augmente, le nombre de CEPJ diminue. Ce qui les contraint à des tâches administratives aux dépens des interventions auprès des organismes de formation.

*« Ce n'est plus une préoccupation forte au niveau politique, l'éducation populaire aujourd'hui. Malheureusement parce que je pense qu'on en aurait diablement besoin. »  
(Responsable de formation, entreprise parisienne, 2019)*

Deuxièmement, leur champ d'intervention reste hypothétique. Des cas de litiges ont en effet montré que pour destituer à un organisme son habilitation à mettre en place des formations, les CEPJ devaient justifiées de fautes graves et répétées. En effet, la logique économique et les enjeux de suppression de postes qu'entraîne la perte d'habilitation n'est pas nécessairement acceptée par les structures, qui se développent avec une logique économique. Certains acteurs qui se sont vu retirer leur habilitation par l'inspection de la DRJSCS ont engagé des poursuites judiciaires ce qui a conduit à leur restitution pour raisons économiques.

Troisièmement, une nouvelle réforme influence la question du financement des participants : « la réforme de la formation professionnelle », dans laquelle les OPCA<sup>6</sup> deviennent des OPCO<sup>7</sup>. Ce qui

---

<sup>3</sup>Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

<sup>4</sup>Révision générale des politiques publiques

<sup>5</sup>Conseillers d'Éducation Populaire et de Jeunesse. Ils assurent la transition entre l'État et les organismes de formations privés.

<sup>6</sup>Organisme paritaire collecteur agréé

<sup>7</sup>Opérateur de compétence

**Politiques éducatives** Mise en place d'une formation : entre enjeux politiques et besoins est censé faciliter le financement des formations. Une autre réforme plus spécifique à l'animation percuté les acteurs du secteur privé : la création d'un Bac Pro Animation – ce qui amène les acteurs à modifier et à adapter leurs formations.

En région parisienne, le développement des appels d'offre a engendré une logique de marché et une mise en concurrence des acteurs. Afin de pouvoir répondre collectivement à des appels d'offre régionaux qui implique la formation d'un nombre élevé de stagiaires, les organismes de formations se sont structurés en créant un CFA<sup>8</sup> nommé l'ARFA<sup>9</sup>.

## 2.2. Les acteurs du marché

Trois types d'acteurs sont identifiés : les acteurs publics, les acteurs privés non marchands et les acteurs privés marchands.

Premièrement, les acteurs publics sont de plusieurs types : d'une part les Universités qui proposent des DUT en carrières sociales, option animation sociale et socioculturelle ainsi que des licences professionnelles dans l'animation. En outre, des masters proposent une continuité dans l'intervention sociale qui sera présenté ci-après. D'autre part, un nouvel acteur public arrive sur le marché de la formation professionnelle des animateurs, il s'agit d'un Greta. Initialement, l'organisme proposait des formations dans le champ social. Afin de répondre à des appels d'offres, cet acteur a développé des formations d'animateurs sociaux : BPJEPS<sup>10</sup> et DEJEPS<sup>11</sup>.

Deuxièmement, les acteurs privés non marchands sont pour la plupart des mouvements d'éducation populaire. Elles ont une activité diversifiée avec des formations BAFA pour l'animation occasionnelle ou des délégations de service public. Les autres associations ont une activité dans la formation depuis de nombreuses années. Certaines structures ont une spécialisation dans des domaines particuliers comme le handicap.

Le troisième type d'acteurs du marché de la formation correspond aux acteurs privés marchands à l'instar des entreprises. Une en particulier est issue du champ sportif et propose des formations allant

---

<sup>8</sup>Centre de formation des apprentis

<sup>9</sup>Association Régionale pour la Formation des Animateurs

<sup>10</sup>Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

<sup>11</sup>Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

**Politiques éducatives** Mise en place d'une formation : entre enjeux politiques et besoins du CPJEPS<sup>12</sup> au DESJEPS<sup>13</sup>. Depuis 2018, deux nouvelles entreprises sont entrées sur le marché de la formation. Ces entreprises proposent des formations à distance. Cela amène une nouvelle approche dans la transformation des participants en questionnant la « culture métier » et l'acquisition des notions induites par les formations au format présentiel. De plus, les formations à distance représentent un enjeu économique important pour les structures, cela leur permet de réduire leurs coûts et d'être plus compétitives.

La partie suivante permettra de préciser en quoi ce dernier type d'acteurs est représentatif de la transformation de l'offre de formations. Il semble toutefois important de noter que tous les acteurs proposent une ou deux formations par niveau. Il n'y a donc pas de question de monopole de l'activité pour le moment.

### 2.3. Liens inter-acteurs : entre coopération et concurrence

Bien que les acteurs soient en concurrence et que tous les mouvements présents au niveau national le soient également en région parisienne, trois dimensions sont notables : une première de coopération, une deuxième de concurrence, une troisième de retrait. La première dimension de coopération se voit à deux niveaux : les acteurs privés entre eux et les acteurs privés avec des acteurs publics.

Premièrement, l'ARFA est un exemple de la coopération entre les acteurs privés. En effet, cette structure regroupe de nombreux organismes de formations. Elle permet d'organiser des stages comme le PSC1<sup>14</sup> – qui est un des prérequis pour entrer en formation dans l'animation professionnelle – et de répondre à des appels d'offres entre plusieurs acteurs pour obtenir des marchés régionaux de formation. Il arrive aussi que pour des raisons du nombre insuffisant de stagiaires, les formations ne puissent ouvrir et que les stagiaires soient replacés dans d'autres organismes de formations. Les acteurs semblent se répartir sur le territoire en fonction des arrondissements et des villes limitrophes à Paris, la répartition se faisant d'une façon plus ou moins tacite. En effet, les acteurs ne semblent pas déployer de stratégie de communication sur les « territoires » de leurs concurrents. L'ARFA semble être un outil de régulation dans la répartition des stagiaires entre les acteurs privés.

Deuxièmement, une coopération se fait entre les acteurs privés et les universités. Un des enjeux majeurs du marché parisien est de proposer des formations doublement qualifiantes, ce qui développe

---

<sup>12</sup>Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. Diplôme niveau 3 (CAP)

<sup>13</sup>Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. Diplôme niveau 6 (licence 3)

<sup>14</sup>Prévention et secours civiques de niveau 1



**Politiques éducatives** Mise en place d'une formation : entre enjeux politiques et besoins une offre originale. Depuis une dizaine d'années, certains organismes proposent des DEJEPS avec des licences professionnelles et des DESJEPS avec des masters. Une différence est notable entre le DEJEPS de niveau 5 et la Licence de niveau 6. Il semblerait que la combinaison d'une formation de deux niveaux différents soit justifiée par l'expérience demandée dans les diplômes JEP<sup>15</sup>. Ainsi, le niveau d'expertise serait suffisant pour pallier les carences universitaires. Il en est de même avec la double qualification DESJEPS et Master où il y a un niveau 6 d'une part et un niveau 7 d'autre part.

Actuellement, le nombre d'acteurs proposant ces doubles formations est en croissance. Les acteurs privés qui n'en proposent pas encore cherchent à développer des partenariats avec des universités. Les formations sont impactées par la concurrence et par une course au partenariat. Les formations JEP avancent dans le processus d'universitarisation par ces partenariats. Par ailleurs, le nombre d'universités pouvant proposer des formations compatibles avec les diplômes JEP est moins important que le nombre d'acteurs privés.

Derrière ces partenariats, un enjeu économique est présent. Pour survivre, les acteurs ont besoin de participants dans leurs formations. C'est pourquoi lorsqu'un acteur propose une double qualification DEJEPS-Licence, les autres acteurs ont tout intérêt à également proposer ces montages pour garder une offre similaire à leurs concurrents et ne pas se faire distancer dans l'offre de formation.

Troisièmement, la DRJSCS justifie le retrait des acteurs du marché de la formation des animateurs par un raisonnement économique. En effet, le secteur étant très concurrentiel, il n'est plus viable pour tous les acteurs privés. Dans une stratégie économique, il est préférable pour certains acteurs de quitter le marché et d'éviter une faillite. Cependant, le retrait des acteurs influence l'offre en permettant aux acteurs les plus imposants de se développer davantage.

#### 2.4. L'impact du marché sur les formations dans l'animation

Le marché parisien des formations d'animateurs professionnels met en avant une mutation de l'offre. Les partenariats qui se développent entre acteurs publics et acteurs privés permettent de proposer des doubles qualifications. Ce qui permet d'une part aux diplômés JEP d'avoir une plus-value universitaire et d'autre part aux universités de pouvoir toucher un public auquel elles n'ont pas forcément accès avec une offre classique. Cependant, si les diplômes sont proposés en partenariat, c'est en grande partie pour des raisons stratégiques.

---

<sup>15</sup>Jeunesse et éducation populaire

Premièrement, de nombreux acteurs privés ont un modèle économique qui repose en grande partie sur cette activité. L'injonction économique à laquelle sont confrontés ces acteurs questionne leurs intentions à proposer des formations. En effet, il semble intéressant de lier cette contrainte économique aux aides allouables proposées aux stagiaires pour l'intégration d'une formation.

Deuxièmement, la question financière va orienter les participants dans le choix de la formation. Les aides auxquelles le stagiaire peut prétendre en fonction du diplôme, les partenariats entre une structure d'alternance et un organisme de formation pouvant amener à une réduction ou à une prise en charge vont avoir une influence sur le choix de la formation.

Troisièmement, les réponses aux appels d'offres vont influencer le prix des formations, ce qui va directement influencer le chiffre d'affaires de la structure.

« Dans les négociations, sur le dernier appel d'offre j'ai accepté de baisser de 0,50 € / h /stagiaire pour qu'on obtienne le marché. On est raisonnable, ouvert à la négociation quand il le faut, ce n'est pas qu'on avait demandé trop cher, c'était sur une formation on avait demandé 9,50 € et puis après l'échange on nous a demandé de faire un effort financier, ça paraît comme ça anodin mais sur le volume, on lâche 60 000 €, c'est vraiment... l'effort il est réel, ce n'est pas 1 000 € de moins. »

(Directeur d'une association en Ile-de-France, 2019)

Le poids de la logique de marchés publics influence de manière considérable la stratégie financière des organismes de formation. Une baisse importante du prix comme celle relatée par le directeur de cette association laisse penser aux répercussions sur les investissements, les locaux, l'embauche de salariés, mais aussi de formateurs non-salariés (contractuels). La réduction des fonds précarise l'acteur en le rendant dépendant des appels d'offre. Cependant, l'obtention d'un marché de cette importance pour un organisme de formation va permettre un déploiement élargi de l'offre, comme le met en avant ce même directeur :

*« On peut regrouper différents statuts de stagiaires : un va être apprenti, l'autre va être de telle mairie, un d'une asso, un demandeur d'emploi, parfois on peut avoir 6 ou 7 statuts différents au sein d'un même groupe. Quand on a 10 places financées, on sait qu'on va pouvoir compléter le groupe avec d'autres statuts et ça nous permet d'ouvrir, c'est toujours mieux » (Ibid)*

La complexité de ce marché contraint certains acteurs à ne pas se positionner sur les formations JEP ce qui peut provoquer une concurrence encore plus importante entre les acteurs qui décident de

**Politiques éducatives** Mise en place d'une formation : entre enjeux politiques et besoins développer davantage leur offre de formation. Par ailleurs, les universités connaissent, elles aussi, la contrainte du nombre minimum de participants et se retrouvent également face à des injonctions économiques, ce qui influence les formations.

### 3. Les formations dans l'animation professionnelle

Cette analyse du marché parisien permet d'étudier de manière plus générale les transformations qui s'opèrent dans le monde de l'animation. Il semble que la question économique soit beaucoup plus présente dans la nouvelle formule de diplôme que dans les premières versions. Cependant, un certain nombre d'éléments perdurent dans les formations malgré les transformations et les processus qui percutent le monde de l'animation.

#### 3.1. Ce que dit le marché parisien sur les transformations des formations

Les formations dans l'animation ont été construites, en grande partie, à travers les mouvements d'éducation populaire, qui se sont appuyés sur les quatre « piliers » évoqués par Maurel (2010) : « la transformation sociale et politique, l'émancipation, la conscientisation et l'augmentation de la puissance d'agir ». Dans les formations, un certain nombre d'éléments peuvent se rattacher à ces finalités :

*« Il y a des vraies valeurs d'éducation populaire qui nous animent. Ces valeurs-là, on les retrouve au sein des formations : c'est-à-dire que les groupes vivent l'éducation populaire, ils vivent le lien social. C'est vraiment des formations où on est dans une démarche participative, dans de la recherche d'action, dans des allers retours théorique-pratique. Ce sont des praticiens-réflexifs. Et ça, ça se retrouve au sein du groupe de la formation de nos métiers. » (Responsable des formations, association parisienne, 2018)*

En questionnant les « valeurs » évoquées par le responsable des formations, d'autres sont apparues, plus larges que celles évoquées par Maurel (2010). L'accent est davantage mis sur les relations humaines du métier d'animateur que sur l'aspect technique qui est une part croissante de la formation depuis les années 1980.

*« Donc ce sont aussi des valeurs humaines, des valeurs humanistes, des valeurs d'engagement, parfois des militants, parfois des bénévoles qui œuvrent dans le secteur associatif. Ce sont des valeurs non lucratives, très peu de stagiaires travaillent dans le privé même s'il y a des groupes d'EHPAD privés mais la majorité des stagiaires sont plutôt dans des démarches non lucratives, de loisirs, d'accompagnement. » (Ibid)*

## Politiques éducatives Mise en place d'une formation : entre enjeux politiques et besoins

Il semble donc que, malgré les multiples injonctions auxquelles font face les formations, certaines valeurs de l'éducation populaire soient mises en avant – au moins par certains organismes. Par ailleurs, d'autres acteurs expliquent les transformations du monde de l'animation par le contexte économique :

*« Quand je suis arrivé dans le champ des colos en 1970, il commençait à être attaqué par le libéralisme, la méthodologie de projet, la branche commerciale, le marketing... Je me retrouve sans le comprendre à la confrontation avec ce monde et je vais butter. » (Responsable de formations, université, 2019)*

Les formations dans l'animation, comme les acteurs historiques, sont fortement bousculées par les transformations économiques. Si parfois des injonctions contraignent des acteurs à changer de stratégie par rapport à la formation, les formations dans l'animation, quant à elles, continuent de se développer et il semble qu'un certain nombre de valeurs – puisées dans l'éducation populaire – continue d'être véhiculées à travers l'animation.

### 3.2. L'avenir des formations dans le monde de l'animation

Le monde de l'animation se transforme. Les formations deviennent modulaires, plus courtes, de plus en plus contraignantes financièrement et sont de plus en plus délaissées par le ministère de tutelle.

*« Il y a tout le réseau existant autour des mouvements d'éduc pop mais qui a changé quand même un petit peu. La dimension économique est venue s'installer là-dedans. Pour survivre, il a fallu que ces organismes-là intègrent des notions de rentabilités à leurs activités donc qui développent des secteurs, notamment la formation professionnelle. » (Responsable de formation, entreprise parisienne, 2019)*

Il semble pertinent de questionner l'avenir de ces formations de l'animation : est-ce que l'universitarisation va les amener à disparaître ? Est-ce que les formations vont être absorbées par l'éducation nationale et/ou le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ou alors, le contraire ? Est-ce que les formations d'animateurs vont s'émanciper des tutelles ministérielles et développer un système endogène, à l'instar des CQP<sup>16</sup> et autres diplômes de branches où le métier formerait ses professionnels en ne reconnaissant officieusement que les diplômes qu'elle propose ?

---

<sup>16</sup>Certificat de qualification professionnelle. Développé par la branche animation CPNEF (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation)

## **Politiques éducatives** Mise en place d'une formation : entre enjeux politiques et besoins

La période de pandémie due au Covid-19 renforce les stratégies de développement des formations à distance. Dans quelle mesure cela est applicable pour les métiers du social, développés dans une dynamique d'éducation populaire, et par certains acteurs se revendiquant de l'éducation nouvelle ? En outre, le présentiel et la dynamique de groupe constituent un levier pédagogique majeur. D'autres problématiques à l'instar de celles de l'occupation de l'espace sont enfin occultées dans une logique de formation à distance par des dispositifs de visio-conférence. De nombreuses questions restent en suspens concernant les formations dans l'animation qui sont en structuration continue depuis le siècle passé et qui semblent s'ouvrir à de nombreuses transformations.

**BIBLIOGRAPHIE**

Augustin, J.-P., & Ion, J. (2017). *Loisirs des jeunes : 120 ans d'activités éducatives et sportives* ([Nouvelle éd. revue et augmentée, Vol. 1-1). FONJEP, Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Becker, H. (1988). *Les mondes de l'art*. Flammarion.

François, P. (2005). *Le monde de la musique ancienne : Sociologie économique d'une innovation esthétique* (ECONOMICA edition). Economica.

Lebon, F. (2010). *Les animateurs socioculturels*. La Découverte.

Lebon, F. (2018). *L'animation et l'éducation populaire en France : Action publique, professions et division du travail*. Université Paris X.

Maurel, C. (2010). *Education populaire et puissance d'agir Les processus culturels de l'émancipation*. L'Harmattan. <https://livre.fnac.com/a2881456/Christian-Maurel-Education-populaire-et-puissance-d-agir>

Mignon, J.-M. (1998). *La lente naissance d'une profession : Les animateurs de 1944 à 1988* [Histoire, Université Michel-de-Montaigne Bordeaux III]. <http://www.theses.fr/02831722X>

ONISEP. (2019). *Les métiers de l'animation*. ONISEP. Repéré : <http://www.onisep.fr/Publications/Zoom/Les-metiers-de-l-animation>

Strajn, D. (2013). Zgaga, P., Teichler, U., & Brennan, J. (Eds.) (2012). *The globalisation challenge for European higher education / Convergence and Diversity, Centres and Peripheries*. Frankfurt/M. : Peter Lang. *CEPS Journal*, 3(4), 139-143.

Tétard, F. (2000). Le « soixante-huit » des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. De l'occupation du FIAP à la création du CNAJEP. *Débats Jeunesses*, 6(1), 27-58.